PROCLAMATION

Par Joseph Walker,

GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

ATTENDU que la troisième année d'élire le premier [illegible] de la Louisiane, les électeurs [illegible] Unis, ainsi qu'il est [illegible] Congrès des Etats-Unis, savoir [illegible] représentant pour le premier district, deux représentants pour les parroisses de Plaquemines, [illegible] Bienvenue, Orleans, Jefferson, [illegible] Nouvelle-Orleans, St Charles, St Jean Baptiste, St James, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, [illegible] représentant pour le troisième district composé des paroisses de Pointe Coupée, Avoyelles, [illegible] Feliciana, Iberville, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, St Martin, St Landry, Lafayette, Vermilion, [illegible] Natchitoches, Sabine, De Soto, [illegible] Ouachita, Caldwell, Franklin, Jackson, Union, Claiborne, Macon, Madison, Catahoula, [illegible] Rapides, Avoyelles, Pointe Coupée